

### Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1<sup>ER</sup> ET DU 2<sup>E</sup> CYCLE

École nationale supérieure d'art - Dijon

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023** VAGUE C

Rapport publié le 27/11/2023



Au nom du comité d'experts¹: Geneviève Meley-Othoniel, présidente

# Pour le Hcéres<sup>2</sup> :

Stéphane Le Bouler, président par interim

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

<sup>1</sup> Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

<sup>2</sup> Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).



Le présent rapport est le résultat de l'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle de l'École nationale supérieure d'art de Dijon, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1 er et du 2 e cycle consiste en une analyse et une appréciation du projet élaboré par l'établissement pour l'accréditation des formations pour le prochain contrat quinquennal. Il analyse la capacité de l'établissement à élaborer et à mettre en œuvre son offre de formation dans le cadre de la prochaine accréditation. Il formule à cet effet un avis en vue de l'accréditation pour chaque formation proposée par l'établissement.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle fait suite aux rapports d'évaluation du bilan des formations du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle. Sans reprendre les éléments déjà analysés dans ces derniers, il est centré sur les nouveautés et les évolutions prévues par l'établissement, ainsi que sur les réponses apportées par l'établissement aux recommandations formulées par le comité d'experts dans les rapports d'évaluation des formations.



# Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle de l'École nationale supérieure d'art de Dijon a eu lieu au printemps 2023.

Le comité d'experts était présidé par Madame Geneviève Meley-Othoniel, ancienne attachée de direction du Conservatoire national de musique et de danse, mise à disposition du ministère de la Culture.

Ont également participé à cette évaluation :

Mme Kira Kitsopanidou, professeure à l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et directrice de l'UFR Arts & Médias :

M. Vincent Rioux, plasticien et responsable du pôle numérique des Beaux-Arts de Paris.

M. François Andrieux, conseiller scientifique, et M. Maxime Vasnier, chargé d'évaluation, représentaient le Hcéres.



### **Présentation**

L'École nationale supérieure d'art de Dijon (ENSAD) propose une offre de formation qui se compose d'un diplôme national d'art (DNA) option Art et d'un DNA option Design, mention Design d'espace, d'un diplôme national supérieur d'expression artistique (DNESP) option Art et d'un DNESP option Design. En 2021-2022, l'ENSAD comptait 172 étudiants.

### **Analyse globale**

En l'attente d'une nouvelle direction (automne 2023), le projet d'accréditation de l'offre de formation de l'école possède de fait un caractère transitoire. Toutefois, la situation d'intérim n'exclut pas des horizons de projet comme la création d'un bachelor *Arts et Humanités*, d'un master international en design d'espace orienté vers les mutations urbaines, voire d'un troisième cycle.

Le projet de formation présenté par l'École nationale supérieure d'art de Dijon tient compte de manière attentive des préconisations formulées dans les rapports d'évaluation du bilan des formations établis par le comité d'experts. De plus, il amplifie la formulation de propositions qui vont dans le sens du renforcement des atouts de l'offre actuelle de formation, en particulier sa dimension internationale et son ouverture vers les milieux socio-professionnels. Cependant, si certains aspects d'évolution sont exposés de manière claire, en particulier les actions pour renforcer la professionnalisation des élèves, d'autres sont moins précis dans leur énonciation.

L'ENSAD n'envisage pas une transformation importante de son offre de formation sur le plan structurel. Le projet d'accréditation s'inscrit plutôt dans la continuité du programme pédagogique précédent tout en introduisant des aménagements au regard des recommandations formulées lors de l'évaluation du bilan des formations réalisée à l'automne 2022 (meilleure prise en compte du numérique, renforcement de l'enseignement en langue étrangère, etc.). Il est compréhensible que certains aspects de la future offre de formation soient moins développés, l'établissement souhaitant se donner le temps d'explorer, évaluer et approfondir de manière éclairée différents scénarios d'évolution. L'ENSAD est en attente de recrutement d'une nouvelle direction qui aura pour tâche de finaliser le futur projet pédagogique en s'appuyant sur un certain nombre de pistes évoquées dans le dossier d'accréditation. Même si les experts peuvent regretter quelques imprécisions dans la définition du nouveau projet de formation, les perspectives d'évolution esquissées sont très positives et cohérentes, elles témoignent d'une prise de conscience des repositionnements à effectuer au niveau pédagogique et des améliorations à apporter dans la gestion de la scolarité et du suivi de l'insertion professionnelle des étudiants.

### La politique et la caractérisation de l'offre de formation

L'école présente une politique ambitieuse de développement de l'offre de formation dont il faudrait néanmoins évaluer les moyens nécessaires. Certains points restent imprécis, à l'instar de la création d'un bachelor Arts et Humanités dont le projet, en lien avec Sciences Po (campus de Dijon) et l'École supérieure de musique, figurait déjà dans le dossier d'autoévaluation de l'école. Le comité ne dispose pas d'éléments pour mesurer précisément la finalité de ce projet ni l'engagement humain et financier induit par sa réalisation.

Il faut saluer l'initiative de l'école de lancer une réflexion sur la création d'un master international bi-diplômant en design d'espace orienté vers les mutations urbaines, domaine où l'ENSAD Dijon bénéficie d'une solide expertise et d'une vraie reconnaissance, en prenant appui sur des partenariats internationaux durables, notamment l'école de Design de l'université technologique de Hubei à Wuhan. Cependant, les marges de manœuvre financières (dont le développement des ressources humaines) disponibles pour assurer la réalisation de ces projets ambitieux ne sont pas évoquées. L'enjeu est d'autant plus prégnant que le dossier fait état d'une réflexion sur la déclinaison en langue anglaise des volets de la formation conduisant au DNA et au DNSEP, projet pour lequel un recrutement d'un enseignant bilingue en section art est d'ores et déjà envisagé.

Tout en saluant l'aspect positif de ces démarches, le comité invite l'école à rester vigilante sur les incidences financières lors de la construction de ces montages et, si besoin, à prioriser ses initiatives.



Enfin, des attentes fortes ont été exprimées par le corps enseignant lors de la phase d'évaluation du bilan concernant la création d'un 3° cycle dont la perspective est articulée dans le dossier d'accréditation à la future réflexion sur les orientations stratégiques de l'établissement. Le comité ne dispose pas de suffisamment d'éléments pour estimer la faisabilité de ce projet, il invite l'école à approfondir cette réflexion sur le déploiement de la recherche, en faisant appel, notamment, à des acteurs de la recherche universitaire.

L'école porte une attention particulière à la transition écologique, énergétique et environnementale. Le projet pédagogique du DNA et du DNSEP, option Design, se distingue par sa grande ouverture aux enjeux sociaux et écologiques du design d'espace. Ce positionnement est largement amplifié comparativement aux cursus d'études précédents. Le lancement d'une « récupérathèque » est, en ce sens, une mesure très pertinente. Néanmoins, le comité invite l'école à engager une réflexion plus large sur les enjeux du développement durable, allant au-delà de la maîtrise technique des performances et des matériaux, afin de susciter des changements dans les représentations individuelles autant que collectives, également dans les pratiques et cultures professionnelles en art et en design.

L'adossement à la recherche reste encore à définir. Bien que le dossier d'accréditation constate le besoin de préciser les orientations pédagogiques qui découlent du lien formation/recherche, reprenant ainsi à son compte l'une des préconisations formulées par le comité d'experts, l'état actuel du dossier n'indique pas concrètement comment les nouvelles maquettes pédagogiques vont construire la progressivité de l'initiation à la recherche et ses attendus.

L'insertion professionnelle des étudiants et la place du numérique sont prises en compte de façon active au sein des cursus. Le dossier d'accréditation et les fiches projet des quatre formations (DNA options Art et Design et DNSEP options Art et Design) reprennent les principales recommandations formulées à l'issue de la phase d'évaluation du bilan. Lors de la précédente accréditation, l'école avait entrepris plusieurs actions concrètes pour développer l'immersion des étudiants dans des expériences susceptibles d'améliorer leur insertion dans leur future vie d'artiste et pour les sensibiliser à l'expérience internationale. Cette ligne directrice est renforcée par la mise en œuvre de mesures concrètes déclinées de manière détaillée. Par ailleurs, le projet de formation montre d'ores et déjà la prise en compte de la nécessaire augmentation des heures affectées à l'enseignement dans le champ du numérique. L'intégration du numérique dans les maquettes demeure néanmoins à l'état déclaratif. Les modalités de ce renforcement ne sont pas suffisamment explicitées, à l'exception de la mention relative à la mise en place d'un atelier consacré aux usages numériques au sein d'un espace dédié.

**Une large place est réservée à l'ouverture professionnelle** au sein du projet. Le contenu et les modalités de l'enseignement professionnalisant sont valorisés (attribution d'ECTS) et diversifiés par rapport aux précédentes maquettes pédagogiques (journées professionnelles thématiques, coaching individuel des diplômés par un accompagnateur professionnel, mise en place d'un réseau d'Alumni).

La perspective de lancement d'un incubateur de projets à destination des jeunes diplômés en articulation avec les entreprises du territoire est particulièrement bienvenue. Les finalités de ce projet et les moyens organisationnels de sa mise en œuvre sont à préciser.

### La qualité pédagogique de l'offre de formation

Les modifications apportées à l'offre de formation visent à renforcer l'internationalisation des deux cycles d'études et des deux options, ainsi qu'à consolider l'insertion professionnelle des diplômés. La nouvelle offre de formation accorde une plus grande importance à l'enseignement en anglais.

Une plus grande prise en compte de l'enseignement sur le numérique est prévue dans les futures maquettes pédagogiques, en particulier dans celle relative au DNSEP (art et design). Le comité regrette que les explications sur cette évolution ne soient pas davantage approfondies. La mise en place d'un atelier de fabrication numérique constitue un atout certain et cohérent par rapport à l'objectif visé.

#### L'attractivité, la performance et la pertinence de l'offre de formation

L'ENSA Dijon propose des formations dont l'attractivité est avérée (nombre de partenaires en croissance, fréquentation des portes ouvertes, volume d'inscriptions au concours d'entrée, etc.). En réponse aux recommandations formulées lors de l'évaluation du bilan, le dossier d'accréditation et les fiches projets des différentes formations détaillent les différents dispositifs de suivi qui seront mis en place pour construire une analyse détaillée du devenir professionnel des étudiants.



Les éléments communiqués reflètent, en effet, une réelle attention portée au besoin de consolider le suivi du parcours d'études et du devenir des diplômés, avec la mise en place d'un dispositif formalisé (construction d'indicateurs, évolution des outils internes) et de moyens administratifs dédiés. Enfin, un plus grand effort en matière de communication interne et externe sera déployé, valorisant notamment les parcours et les travaux des étudiants.

### Le pilotage et l'amélioration continue de l'offre de formation

Le projet de la nouvelle offre de formation marque une nette évolution en matière de démarche d'amélioration continue visant à accroître la qualité de ses services et de ses procédures, dans laquelle l'école n'était pas encore entrée pleinement pendant l'accréditation actuelle. En particulier, l'école s'engage dans la mise en œuvre d'une démarche qualité volontariste s'agissant du plan de formation du personnel administratif et enseignant (par exemple, formation à l'anglais et au mieux-être des étudiants). En outre, une évolution technique de la plateforme Ganesh est programmée en vue d'assurer le suivi du devenir des étudiants. Le comité salue l'effort de l'ENSA Dijon d'introduire une démarche qualité dans sa gouvernance et dans le pilotage des formations. Il l'invite à poursuivre ces actions en veillant à favoriser l'implication des étudiants, des enseignants, des administratifs et des professionnels-partenaires de ses formations.

### Conclusion

#### Points forts

- Une prise en compte attentive des recommandations émises lors de la procédure d'évaluation du bilan :
- Un renforcement de l'internationalisation et une consolidation de la professionnalisation des formations;
- Un réel développement des enseignements sur le numérique ;
- Une construction progressive d'une politique en matière de démarche qualité.

### Points faibles

- Un manque de précision s'agissant des propositions d'amplification de l'offre de formation (objectifs pédagogiques, marges de manœuvre financières et en ressources humaines pour les soutenir, etc.);
- Une politique de déploiement de la recherche à affiner dans ses finalités et ses modalités (projet de mise en place d'un 3° cycle) et un lien formation/recherche à caractériser.

### Recommandations

- Au regard du changement prochain de direction de l'école, le projet d'offre de formation, tel que présenté dans le dossier d'accréditation, est susceptible d'être infléchi. Néanmoins, des précisions sont à apporter s'agissant des évolutions envisagées et des aménagements introduits. Notamment, les objectifs pédagogiques de l'enseignement du numérique, du lien formation/recherche ou encore du projet de création d'un bachelor Arts et Humanités sont à mieux définir;
- La mise en œuvre des différents projets d'évolution de l'offre de formation est à mettre en regard des ressources financières et humaines disponibles, avec, si besoin, l'établissement d'un plan d'action décliné dans la durée;
- En s'appuyant sur la réelle évolution des problématiques liées à la transition écologique, énergétique et environnementale au sein de l'offre de formation, une réflexion sur la prise en compte de ces enjeux appliqués aux métiers artistiques et en design est à mener.



# Avis d'accréditation des formations

# Formations du 1<sup>er</sup> cycle

Intitulé de la formation	Niveau de cursus	Avis d'accréditation
DNA option Art	Grade L	Favorable
DNA option Design	Grade L	Favorable

## Formations du 2e cycle

Intitulé de la formation	Niveau de cursus	Avis d'accréditation
DNSEP option Art	Grade M	Favorable
DNSEP option Design	Grade M	Favorable



# Observations de l'établissement

Dijon, le 6 octobre 2023

Réf.LJ/VL n° 143 amel.nafti @ensa-dijon.fr 03.80.30.92,95 www@ensa-dijon.fr

La Directrice

**HOFRES** 

Département d'évaluation des établissements Département d'évaluation des formations 2, rue Albert Einstein 75 013 PARIS

Objet : Campagne d'évaluation 2022-2023-Vague O

Madame la Directrice,

J'ai pris connaissance du rapport provisoire d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1er et 2<sup>ème</sup>cycle de l'École nationale supérieure d'art de Dijon (ENSA Dijon).

Sa lecture attentive appelle de ma part plusieurs observations sur les modalités d'intégration de vos préconisations, elles prennent notamment en compte :

- La préfiguration du futur Campus Maret et des opportunités de synergie autour de questions telles que le déploiement de l'enseignement interdisciplinaire avec Sciences Po Campus de Dijon et le Pôle supérieur d'enseignement musical,
- La réflexion active sur les possibilités d'intégration de l'ENSA Dijon à l'Établissement public expérimental (EPE) porté par l'Université de Bourgogne, à échéance 2024. Au delà, ce travail en cours présente l'opportunité d'échanges avec la Présidence de l'Université sur l'axe prioritaire du développement de la recherche.

Ces points seront inscrits au contrat d'objectif et de performance de l'ENSA Dijon qui est en cours d'élaboration en concertation avec les équipes enseignantes et administratives et qui intégrera également :

- La professionnalisation.
- Le travail sur l'insertion professionnelle des diplômés en lien avec le FRAC Bourgogne.
- · Le renforcement du rayonnement international par la création de masters européens.

Les dimensions écologiques et sociales seront placées au cœur même du déploiement de ces nouvelles orientation :

- La question sociale à travers la prise en compte de la santé et du bien-être des étudiants et des agents, de la lutte contre les discriminations et les violences sexuelles et sexistes.
- Le développement durable : récupérathèque de matériaux, gestion des déchets, sobriété énergétique et numérique.

Enfin, afin de doter l'établissement des moyens nécessaires à la réussite de ce projet ambitieux, plusieurs programmes sont en cours d'élaboration :

ART&D

# ENSA

- Évolution de l'organigramme par la création d'un pôle dédié au développement de l'établissement qui intégrera, en plus de la communication et des partenariats, le mécénat,
- Un travail sur la diversification des ressources financières,
- Une adaptation de l'équipe administrative pour répondre à tous ces enjeux : plan de formation, matérialisation des process, accompagnement au changement...,
- Un schéma directeur informatique,
- Un schéma directeur immobilier adapté à un projet de rénovation complète des bâtiments,
- Un plan de gestion des déplacements intégrant les mobilités décarbonées,
- Des modalités de gouvernance plus fluides, par la création de temps d'échanges dédiés avec des groupes de travail mixtes (enseignants non enseignants) autour des thématiques structurantes telles que l'immobilier, l'informatique...

J'espère répondre ainsi à vos attentes et je vous prie de croire, Madame la directrice, à l'assurance de ma considération distinguée.

Amel NAFT

Les rapports d'évaluation du Hcéres sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles Évaluation des unités de recherche Évaluation des formations Évaluation des organismes nationaux de recherche Évaluation et accréditation internationales





